



Projet de rénovation urbaine dite « Caserne de Saive » à BLEGNY

Brève description du projet

<u>Projet</u> :	Reconversion de l'ancienne caserne militaire de Saive par la restructuration du site, la réhabilitation des espaces bâtis dans une optique de connexion et d'intégration au tissu bâti des quartiers environnants.
<u>Localisation</u> :	Saive
<u>Demandeur</u> :	Commune de Blegny
<u>Auteur de projet</u> :	Association momentanée Pierre Hebbelinck et Collectif ipé

Contexte de l'avis

<u>Date de réception du dossier</u> :	17 janvier 2017
<u>Référence légale</u> :	article 4 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 28 février 2013
<u>Portée de l'avis</u> :	Projet de rénovation urbaine

AVIS**La CRAT émet un avis favorable sur le périmètre et le projet d'opération de rénovation urbaine - « Caserne de Saive » à BLEGNY.**

Bien que le projet de périmètre ne s'inscrit pas dans une zone urbaine à proprement dire, mais bien dans une zone urbanisée située en prolongement de l'agglomération liégeoise, il correspond à l'objectif de restructuration, d'assainissement et de réhabilitation fixé par l'article 173 du CWATUP. En effet, le site de la caserne est en rupture totale avec son environnement, notamment par sa taille importante (9 hectares) et sa logique urbanistique et architecturale spécifique.

Sa superficie et son implantation au centre de Saive à proximité d'une zone d'aménagement communal concerté non mise en œuvre représente des opportunités pour recréer des liens entre le site et le tissu existant. Il s'agit notamment d'inscrire cette ancienne caserne dans le paysage, de retisser des liens avec les pôles urbanisés de Saive et y amener de la vie par l'inscription de fonctions diversifiées: écoles, locaux d'activités, salles communautaires, logements de tous types,...

La CRAT estime que le périmètre défini est pertinent, cohérent et traduit bien l'approche globale envisagée par l'opération de rénovation urbaine.

Concernant le dossier de rénovation urbaine, la CRAT considère que le dossier est de bonne qualité, notamment l'approche participative développée pour élaborer le projet.

Au niveau des fiches-projets, la CRAT insiste cependant pour que les subventions qui seront octroyées dans le cadre de la rénovation urbaine soient essentiellement orientées vers les projets qui permettent de créer et améliorer les liens entre le site et les zones urbanisées proches. La création des nombreux logements neufs sur le site devant se faire dans un autre cadre budgétaire que la rénovation urbaine.

Cependant, vu les liens qui seront créés entre les nouvelles fonctions mises en place sur le site et les activités existantes dans la Basse-Meuse, la CRAT insiste pour que des liaisons en transport en commun entre le village de Saive et la vallée de la Meuse, soient rapidement renforcées.

La CRAT salue enfin le dynamisme de la Commune de Blegny dans la gestion du projet, qui se traduit notamment par l'acquisition du foncier et le fait qu'elle se soit déjà lancée dans la réalisation de certaines fiches-projets sans attendre l'approbation définitive du périmètre de rénovation urbaine.

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,
Président